

ER-ING/GTP-002	<b>Manuel de Management EuroAirport Règlements</b>	<b>EuroAirport.</b> <sup>TM</sup> BASEL MULHOUSE FREIBURG
Version : 4		
Date : 26/04/2017		
<b>R.E.D.I.P.E</b>		

# REFERENTIEL D'ÉCHANGE DES DOCUMENTS D'INFORMATIONS DE PROJET ET D'EXPLOITATION



ER-ING/GTP-002	<b>Manuel de Management EuroAirport Règlements</b>	<b>EuroAirport™</b> BASEL MULHOUSE FREIBURG
Version : 4		
Date : 26/04/2017		
<b>Référentiel d'Échange des Documents d'Informations de Projet et d'Exploitation</b>		

## Sommaire

<b>1</b>	<b>OBJET DU DOCUMENT .....</b>	<b>4</b>
<b>2</b>	<b>CONFIDENTIALITES DE L'INFORMATION TECHNIQUE .....</b>	<b>4</b>
<b>3</b>	<b>OBJECTIFS DES REGLES D'ECHANGE.....</b>	<b>4</b>
<b>4</b>	<b>VALIDATION DES DOCUMENTS .....</b>	<b>5</b>
<b>5</b>	<b>FOURNITURE DE L'AÉROPORT EN DÉBUT DE PROJET .....</b>	<b>7</b>
<b>6</b>	<b>DESCRIPTION DES REGLES D'ECHANGE .....</b>	<b>8</b>
6.1	DOCUMENTS CONCERNÉS.....	8
6.1.1	<i>Documents « graphiques ».....</i>	8
6.1.2	<i>Documents « pièces écrites » .....</i>	8
6.2	RÈGLES DOCUMENTAIRES DES DOCUMENTS GRAPHIQUES .....	8
<b>7</b>	<b>LOGICIELS SERVANT À RÉALISER LES DOCUMENTS.....</b>	<b>9</b>
7.1.1	<i>Les documents graphiques .....</i>	9
7.1.2	<i>Les documents de pièces écrites.....</i>	9
<b>8</b>	<b>LES SUPPORTS D'ÉCHANGE AVEC L'AÉROPORT .....</b>	<b>10</b>
<b>9</b>	<b>NOMMAGE ET CODIFICATIONS DES DOCUMENTS .....</b>	<b>11</b>
9.1	CODIFICATION DES DOCUMENTS GÉNÉRAUX.....	11
9.1.1	<i>Nomenclature des Phases.....</i>	11
9.1.2	<i>Nomenclature des Zones d'activité .....</i>	12
9.1.3	<i>Nomenclature des Ouvrages .....</i>	12
9.1.4	<i>Nomenclature des Métiers.....</i>	13
9.1.5	<i>Nomenclature des Nature de Documents .....</i>	14
9.1.6	<i>Nomenclature des Numéros d'ordres.....</i>	15
9.1.7	<i>Indice.....</i>	15
<b>10</b>	<b>DOCUMENTS GRAPHIQUES .....</b>	<b>16</b>
10.1	TYPLOGIE DES DOCUMENTS GRAPHIQUES .....	16
10.1.1	<i>Documents ou fichiers de travail.....</i>	16
10.1.2	<i>Documents élémentaires .....</i>	16
10.1.3	<i>Documents en référence .....</i>	16
10.1.4	<i>Carnets de détails et documents multi-folios.....</i>	17
10.1.5	<i>Schémas électriques .....</i>	17
10.1.6	<i>Documents de Tracé Assemblé (PDF) .....</i>	17
10.2	L'ORGANISATION DU CARTOUCHE.....	18
10.3	LE SYSTÈME DE COORDONNÉES .....	19
10.3.1	<i>Unités retenues.....</i>	19
10.3.2	<i>Repère géodésiques.....</i>	19
10.4	LA STRUCTURE D'UN DOCUMENT.....	19
10.4.1	<i>Organisation des couches dans les fichiers.....</i>	19
10.4.2	<i>Principes de la codification des couches.....</i>	20
10.4.3	<i>Codification du layer .....</i>	20
10.4.4	<i>Les polices de caractères .....</i>	21
10.4.5	<i>Les types de ligne .....</i>	21
10.4.6	<i>Les hachures.....</i>	21
10.4.7	<i>Les blocs.....</i>	21
10.5	LES CLASSES DE PRÉCISIONS DES RÉSEAUX ENTERRÉS .....	22
<b>11</b>	<b>NOMMAGE ET CODIFICATION DES ÉQUIPEMENTS TECHNIQUES .....</b>	<b>23</b>

ER-ING/GTP-002	<b>Manuel de Management EuroAirport Règlements</b>	<b>EuroAirport™</b> BASEL MULHOUSE FREIBURG
Version : 4		
Date : 26/04/2017		
<b>Référentiel d'Échange des Documents d'Informations de Projet et d'Exploitation</b>		

11.1	ARCHITECTURE.....	23
11.1.1	<i>Codifications des niveaux de Bâtiments.....</i>	23
11.1.2	<i>Codifications du numéro de local.....</i>	23
11.1.3	<i>Définition de l'identifiant du local.....</i>	24
11.1.4	<i>Définition de l'identifiant des portes.....</i>	24
11.2	CVC.....	25
11.2.1	<i>Trigramme des équipements.....</i>	25
11.3	ÉQUIPEMENTS DE PROTECTION INCENDIE.....	26
11.4	COURANT FORT / COURANT FAIBLE.....	27
<b>12</b>	<b>DOSSIER DES OUVRAGES EXECUTES.....</b>	<b>28</b>
12.1	ÉLÉMENTS ATTENDUS.....	28
12.2	D.O.E. FORMAT PAPIER.....	28
12.2.1	<i>Code couleur et répartition des classeurs.....</i>	28
12.2.2	<i>Sommaire des D.O.E.....</i>	29
12.3	D.O.E. FORMAT INFORMATIQUE.....	30
<b>13</b>	<b>DEFINITIONS ET ABREVIATIONS.....</b>	<b>31</b>
<b>14</b>	<b>HISTORIQUE DES MODIFICATIONS.....</b>	<b>31</b>

ER-ING/GTP-002	<b>Manuel de Management EuroAirport Règlements</b>	<b>EuroAirport™</b> BASEL MULHOUSE FREIBURG
Version : 4		
Date : 26/04/2017		
<b>Référentiel d'Échange des Documents d'Informations de Projet et d'Exploitation</b>		

## 1 OBJET DU DOCUMENT

Le présent document définit les modalités des échanges des documents d'informations de projet et d'exploitation entre l'Aéroport de Bâle-Mulhouse et ses entrepreneurs.

Il est destiné à l'ensemble des acteurs intervenants sur "L'AÉROPORT de BÂLE-MULHOUSE" : maîtres d'œuvre (architecte, bureaux d'études, maître d'œuvre d'exécution), ainsi qu'à l'ensemble des entreprises travaillant pour le compte de l'Aéroport de Bâle-Mulhouse.

## 2 CONFIDENTIALITES DE L'INFORMATION TECHNIQUE

L'Aéroport de Bâle-Mulhouse met à disposition aux entreprises, l'intégralité des plans, symbole et blocs de référence. Il est autorisé et recommandé d'utiliser ces éléments dans le cadre du projet contracté entre l'A.B.M et l'entreprise extérieur.

Toutefois, il est interdit d'utiliser et de diffuser ces éléments hors contexte, sans autorisation écrite de la part d'A.B.M.

## 3 OBJECTIFS DES REGLES D'ECHANGE

Ces règles concernent toutes les phases et tous les acteurs des projets A.B.M., des phases d'avant-projet à l'exploitation des ouvrages.

Les objectifs généraux de ces règles sont de :

- **faciliter la tâche des différents acteurs des projets**, au cours de toutes les phases des projets jusqu'à la réception et la mise en exploitation,
- contribuer à la **qualité des documents** produits, sur le plan de la cohérence et de la précision,
- **mettre à la disposition de tous les acteurs, des documents validés, exploitables par chaque acteur avec ses propres outils de production**,
- **faciliter la tâche de coordination d'A.B.M.** :
  - entre concepteurs pendant la phase d'études,
  - puis entre concepteurs, entreprises, et maîtrise d'œuvre d'exécution pendant la phase de réalisation.

**Les Règles d'Échange des Documents d'Informations de Projet et d'Exploitation ne visent pas à supprimer les documents "papier"** qui sont nécessaires à plusieurs titres (juridique, séances de travail...) pas plus qu'à imposer des outils de travail.

Chaque intervenant reste responsable de la définition, de l'utilisation et de la maintenance de ses outils de production, postes de travail et périphériques de tracé pour respecter ses engagements contractuels.

ER-ING/GTP-002	<b>Manuel de Management EuroAirport Règlements</b>	<b>EuroAirport™</b> BASEL MULHOUSE FREIBURG
Version : 4		
Date : 26/04/2017		
<b>Référentiel d'Échange des Documents d'Informations de Projet et d'Exploitation</b>		

## 4 VALIDATION DES DOCUMENTS

Pour tout plan émis officiellement par l'entrepreneur ou le MOE, celui-ci est tenu de :

- remettre à A.B.M. au minimum un tracé du plan, sur papier, avec la totalité des informations du cartouche entrepreneur,
- transmettre à A.B.M. le fichier informatique correspondant à chaque plan, au format Etransmit (\*.DWG+Xref).
- Dans le cas d'un projet type BIM le format d'échange demandé sera :
  - ◇ \*.ifc Version 2x3
  - ◇ le fichier au format natif du logiciel dans lequel il a été conçu.
  - ◇ La version 2D en \*.dwg pour permettre d'obtenir les éléments de texte (qui seront néanmoins à limité en nombre)
  - ◇ Nota : La version 4 de l'ifc n'est pas acceptée (trop peu de logiciels métiers savent l'exploiter au jour d'aujourd'hui).
- transmettre la liste des plans sous format Excel (modèle disponible sur demande)
- transmettre la liste des fichiers sous format Excel (modèle disponible sur demande)

Chaque plan ou document émis officiellement donne lieu à un double contrôle d'A.B.M. :

1. visa sur la **forme** (respect des modalités d'échanges des informations), en cas de non-conformité, une copie des commentaires de refus est envoyée à l'émetteur ou le MOE, qui doit modifier son document, sans en changer l'indice et en reprendre l'émission
2. visa sur le **fond** (analyse du contenu du document). une copie des commentaires, réserves ou refus est mise à la disposition de l'émetteur, qui doit, en cas de non-conformité, modifier son document, en changer l'indice et en reprendre l'émission

Les délais contractuels du marché s'appliquent jusqu'à obtention des 2 visas (Fond et Forme).

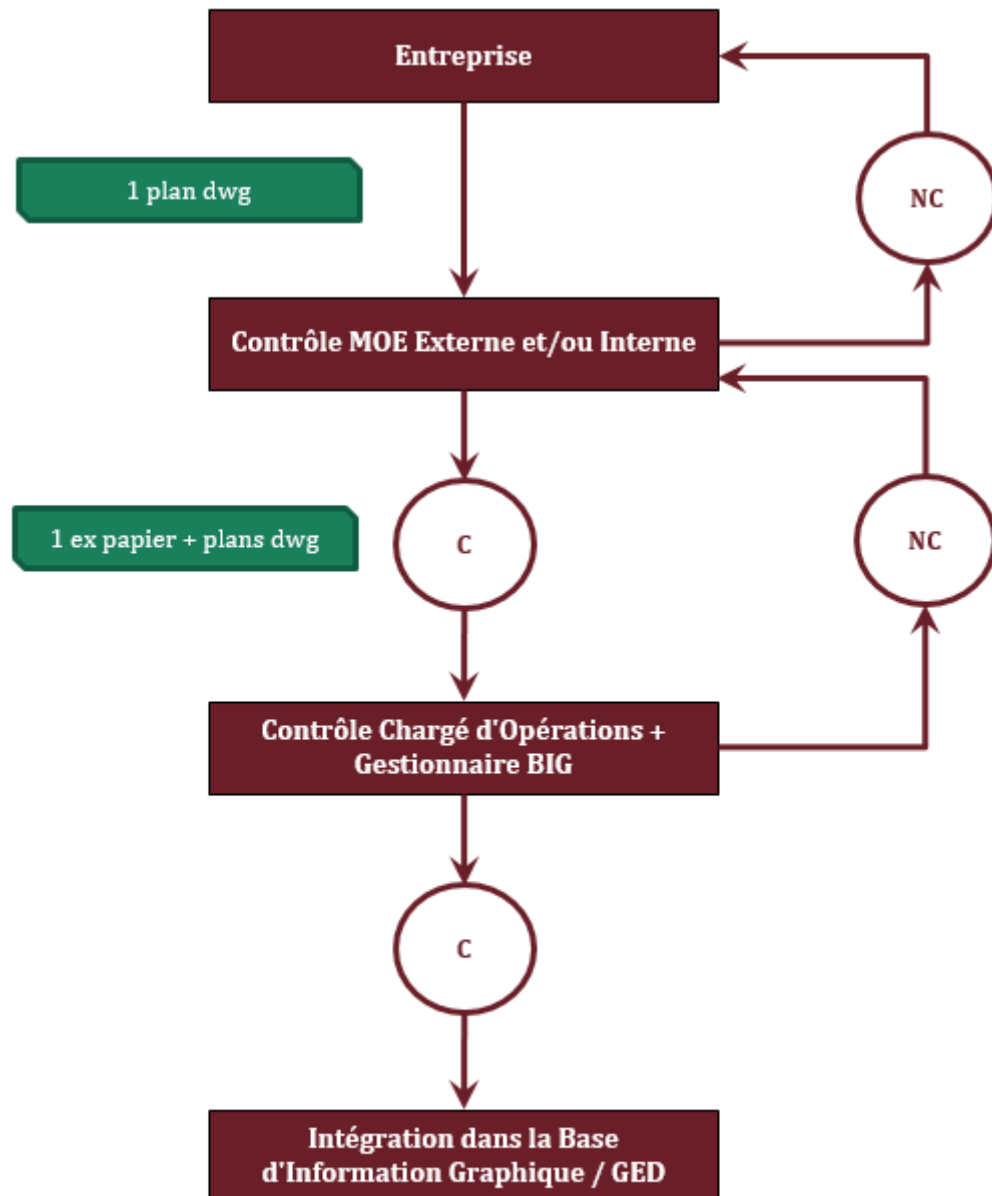
- Dans le cas de transfert des documents par messagerie, papier, les refus de visas sont émis par voie électronique,
- Dans le cas de transfert des documents par la plateforme d'échange en vigueur. Les acceptations et refus sont traités dans cette plateforme d'échange.

Quelle que soit la phase concernée (APS, APD, PEO...), A.B.M. s'engage à valider les plans reçus dans un délai précisé dans le CCTP, à condition qu'ils soient conformes aux dites règles d'échange.

L'entrepreneur est tenu de s'assurer de la sauvegarde permanente de l'ensemble des fichiers et documents qu'il émet dans le cadre du projet jusqu'à achèvement de la garantie légale du marché. L'Entrepreneur est responsable de la gestion, de la conservation et de l'archivage de ses propres documents, de façon à pouvoir, à tout moment, reconstituer la banque de données du projet, si elle venait à disparaître.

## Référentiel d'Échange des Documents d'Informations de Projet et d'Exploitation

Diagramme de validation des documents graphiques



C : Conforme

NC : Non Conforme

\*Ce diagramme est valable pour chaque fin de phase du projet

ER-ING/GTP-002	<b>Manuel de Management EuroAirport Règlements</b>	<b>EuroAirport.</b> <sup>TM</sup> BASEL MULHOUSE FREIBURG
Version : 4		
Date : 26/04/2017		
<b>Référentiel d'Échange des Documents d'Informations de Projet et d'Exploitation</b>		

## **5 FOURNITURE DE L'AÉROPORT EN DÉBUT DE PROJET**

A.B.M. transmet au début de chaque projet, à chaque entrepreneur :

- les fonds de plan nécessaires (fichiers de référence au format .DWG) sur support informatique,
- le polygone d'emprise du projet en coordonnées RGF 93 CC48
- les fichiers « EAP\_DAO\_métier.dwg »
- Le code Projet et Ouvrage
- Les modalités d'accès à plateforme d'échange en vigueur.
- Le fichier type pour la codification des équipements respectant la GMAO en vigueur (format Excel)
- Les exemples de schéma avec le rendu final souhaité par A.B.M

ER-ING/GTP-002	<b>Manuel de Management EuroAirport Règlements</b>	<b>EuroAirport™</b> BASEL MULHOUSE FREIBURG
Version : 4		
Date : 26/04/2017		
<b>Référentiel d'Échange des Documents d'Informations de Projet et d'Exploitation</b>		

## 6 DESCRIPTION DES REGLES D'ECHANGE

Tous les corps d'état sont concernés par ces règles d'organisation et de structuration des documents informatisés.

### 6.1 Documents concernés

**Les documents concernés** par le processus d'échange informatisé sont :

#### 6.1.1 Documents « graphiques »

- tous les **plans** et annexes décrivant, à l'échelle, les ouvrages, équipements, élévations, coupes, vues partielles, détails, réseaux, etc, qui apportent des précisions ou compléments d'information nécessaires aux études d'autres acteurs du projet. Le système de coordonnées unique (origine, unité, orientation) permettant la superposition des documents.
- les documents **graphiques** de type "schéma", c'est-à-dire non liés à la localisation, mais contenant des informations utiles en phases d'exploitation des ouvrages.

#### 6.1.2 Documents « pièces écrites »

- Les documents **textuels** complétant les documents ci-dessus (notes de calculs, échantillons, etc.)
- Les documents **bureautiques**

**Les documents non concernés** par le processus d'échange, peuvent être papiers ou manuels, comme la mise en œuvre des matériaux et équipements qui s'inscrivent dans les enveloppes définies dans les documents concernés.

### 6.2 Règles documentaires des documents graphiques

Les règles de structuration et d'échanges de documents informatisés concernent :

- le support d'échange,
- l'organisation rigoureuse des informations du cartouche,
- le système de coordonnées unique (origine, unité, orientation),
- la structuration des informations dans ces fichiers : codification des couches, polices de caractères...



ER-ING/GTP-002	<b>Manuel de Management EuroAirport Règlements</b>	<b>EuroAirport™</b> BASEL MULHOUSE FREIBURG
Version : 4		
Date : 26/04/2017		
<b>Référentiel d'Échange des Documents d'Informations de Projet et d'Exploitation</b>		

## 7 LOGICIELS SERVANT À RÉALISER LES DOCUMENTS

### 7.1.1 Les documents graphiques

Tout document (ou fichier) produit, en CAO/DAO, par l'émetteur est produit à partir :

- d'un "document élémentaire" contenant les entités dessinées par l'émetteur,
- de zéro, un ou plusieurs "documents en référence", fichiers CAO correspondant à des documents élémentaires d'autres acteurs, et que l'entrepreneur a utilisé en fond de plan. L'identifiant de chacun de ces documents en référence est indiqué par l'entrepreneur dans le cartouche du document.

Tout document (ou fichier) devant être remis à A.B.M. peut être de deux types :

- de préférence, les "**documents élémentaires**" seront au format **.DWG d'AUTOCAD 2010**.
- Étude d'éclairage : Dialux
- Dimensionnement électrique BT : CANECO BT
- ABM peut lire et annoter les fichiers .ifc via Tekla BimSight
- Planification projet : Microsoft Projet

### 7.1.2 Les documents de pièces écrites

Ces fichiers doivent être créés et modifiables à partir d'une version des outils **Microsoft Office 2010**

- Word,
- Excel,

Les bases de données ACCESS ne sont pas acceptées.

ER-ING/GTP-002	<b>Manuel de Management EuroAirport Règlements</b>	<b>EuroAirport.</b> <sup>TM</sup> BASEL MULHOUSE FREIBURG
Version : 4		
Date : 26/04/2017		
<b>Référentiel d'Échange des Documents d'Informations de Projet et d'Exploitation</b>		

---

## **8 LES SUPPORTS D'ÉCHANGE AVEC L'AÉROPORT**

Les documents seront échangés par différents moyens sur :

- Plateforme d'échange en vigueur
- NextSend ( <http://www.nextsend.com/offres.html> )
- Clé USB
- Message électronique (Mél / e-mail) pour tout fichier inférieur à 4 Mo,

La méthode de compression possible est WINZIP.

ER-ING/GTP-002	<b>Manuel de Management EuroAirport Règlements</b>	<b>EuroAirport™</b> BASEL MULHOUSE FREIBURG
Version : 4		
Date : 26/04/2017		
<b>Référentiel d'Échange des Documents d'Informations de Projet et d'Exploitation</b>		

## 9 NOMMAGE ET CODIFICATIONS DES DOCUMENTS

### 9.1 Codification des documents généraux

Les identifiants des fiches documentaires et des fichiers à livrer à ABM sont décrits ci-dessous.

En début de projet, le chef d'opération ABM indique aux entrepreneurs les valeurs des différents composants de l'identifiant à utiliser.

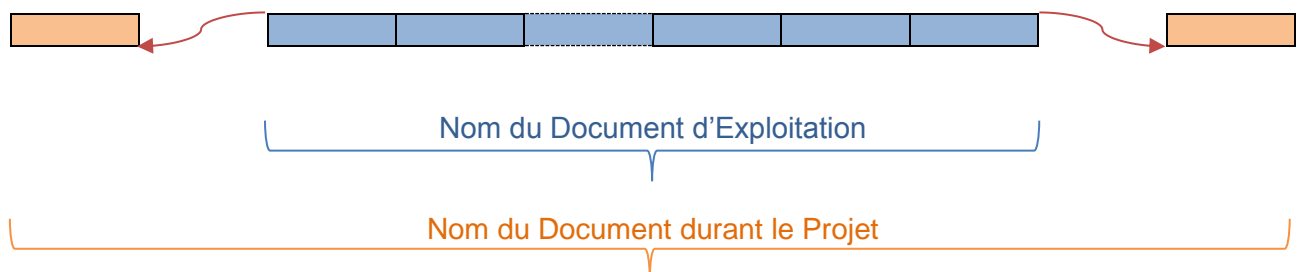
L'identifiant des documents

Pour les documents graphiques et pièces écrites:

	Projet	_Phase	_Zone Activité	_Ouvrage	_Niveau	_Métiers	_Nature	_N° Ordre	_Libellé	_Indice
Ex:	2016-001	_EXPL	_AE	_0001	_01	_BAT	_PL	_0178	_texte libre	_AA.00

Un fichier modèle pour le nommage des documents est à disposition sur demande.

Nota : Cette codification est à utiliser lors des projets. En phase exploitation, pour permettre la continuité des fichiers de référence entre les plans, il y a lieu de supprimer la première et la dernière colonne. L'indice du document étant renseigné directement dans les propriétés du fichier.



#### 9.1.1 Nomenclature des Phases

CODE PHASE	LIBELLE
EXPL	Exploitation
BES	Expression de besoins
ETP	Études Préalables
FAI	Faisabilité
PRG	Programmation
ACH	Achats
ESQ	Esquisse
APS	Avant-Projet Sommaire
APD	Avant-Projet Détaillé
PC	Permis de construire
PRO	Projet

ER-ING/GTP-002	<b>Manuel de Management EuroAirport Règlements</b>	<b>EuroAirport™</b> BASEL MULHOUSE FREIBURG
Version : 4		
Date : 26/04/2017		
<b>Référentiel d'Échange des Documents d'Informations de Projet et d'Exploitation</b>		

DCE	Dossier de Consultation des Entreprises
ACT	Assistance Contrat de Travaux
EXE	Études Exécution
DET	Direction Exécution de Travaux
AOR	Assistance Opération de Réception
DOE	Dossier des Ouvrages Exécutés
DIUO	Dossier Intervention Ulérieure Ouvrage

### 9.1.2 Nomenclature des Zones d'activité

CODE ZONE D'ACTIVITE	LIBELLE
AE	Zone Aérogare
AG	Zone Aviation Générale
AV	Zone Accès Ville
FR	Zone Fret
MT	Zone Maintenance
PI	Zone Piste
PT	Zone Pool Technique
TZ	Toutes Zones
Z4	Zone 4
Z6B	Zone 6 Bis
Z6	Zone 6

Se référer au plan EXPL-GEN-9000-TST-PL-0003 pour identifier la ZA concernée.

### 9.1.3 Nomenclature des Ouvrages

CODE OUVRAGE	LIBELLE
0000 - 0000	Gestion documentaire
0001 - 0999	Numéro du bâtiment
1000 - 1999	Réserve
2000 - 2999	Voirie Zone Réservée (Pistes, Tarmac, Servitudes, Routes,...)
3000 - 3999	Énergies
4000 - 4999	Voirie Zone publique (Routes, Parking, Pont, ...)
5000 - 5999	Réserve
6000 - 6999	Réseaux Secs
7000 - 7999	Réseaux Humides
8000 - 8099	Plans directeur de développement
8100 - 8999	Réserve
9000 - 9999	Plans généraux (Cadastre, Topo, Synthèse réseaux enterrés,...)

ER-ING/GTP-002	<b>Manuel de Management EuroAirport Règlements</b>	<b>EuroAirport™</b> BASEL MULHOUSE FREIBURG
Version : 4		
Date : 26/04/2017		
<b>Référentiel d'Échange des Documents d'Informations de Projet et d'Exploitation</b>		

#### 9.1.4 Nomenclature des Métiers

CODE METIERS	LIBELLE
GOE	Gros œuvre
DAL	Dallage
CBO	Charpente bois
CME	Charpente métallique
ETA	Étanchéité
BAR	Bardage couverture sèche
MEA	Menuiserie Aluminium
NIV	Équipement de quais
PID	Portes industrielles et sectionnelles
PCF	Portes CF
SER	Serrurerie
MOD	Construction modulaire
MEI	Menuiserie intérieur
CLO	Cloisons doublage
FXP	Faux plafonds
CAR	Carrelage faïence
SOL	Sols souples
PEI	Peinture
CLO	Cloisons modulaires
HTA	Électricité Haute tension
CFO	Électricité Courant Fort
CFA	Électricité Courants Faibles
PAR	Paratonnerre
ASC	Ascenseurs
CVC	CVC
SAN	Sanitaire
INC	Protection Incendie
MOE	Maîtrise d'œuvre
SUR	Sureté
SEC	Sécurité
PAS	Mécanique Passerelle
DES	Désenfumage
VRD	Voirie Réseaux Divers
EVE	Espaces Verts
TST	Toutes spécialités

ER-ING/GTP-002	<b>Manuel de Management EuroAirport Règlements</b>	<b>EuroAirport™</b> BASEL MULHOUSE FREIBURG
Version : 4		
Date : 26/04/2017		
<b>Référentiel d'Échange des Documents d'Informations de Projet et d'Exploitation</b>		

### 9.1.5 Nomenclature des Nature de Documents

#### Pièces graphiques

CODE NATURE	LIBELLE
MN	Maquette Numérique
SC	Schéma de principe (Distribution, Production, ...)
SE	Schéma électrique
PLAN	Plan d'implantation
PID	Process and Instrumentation Diagram
DET	Carnet de détail
SYNT	Plan de synthèse
SYNO	Synoptique

#### Pièces écrites

CODE NATURE	LIBELLE
CH	Charte
AE	Acte d'engagement
ARR	Arrêté
ART	Article
ATT	Attestation
BPU	Bordereau de Prix Unitaire
CCAP	Cahier des Clauses Administratives Particulières
CCTP	Cahier des Clauses Technique Particulières
CERT	Certificat
CR	Compte Rendu
CNT	Contrat
DECL	Déclaration
DDE	Demande
DESC	Descriptif
DEV	Devis
DGD	Décompte Générale Définitif
DIAG	Diagnostic
DT	Documentation Technique
DPF	Décompte Prix Forfaitaire
DPGF	Décomposition Prix Global et Forfaitaire
ENQ	Enquêtes
EPF	Estimation Prix Forfaitaire
EDL	État des Lieux
FIC	Fiche
GUI	Guide
JUS	Justificatifs
LET	Lettre (Courrier)
LIS	Liste

ER-ING/GTP-002	<b>Manuel de Management EuroAirport Règlements</b>	<b>EuroAirport™</b> BASEL MULHOUSE FREIBURG
Version : 4		
Date : 26/04/2017		
<b>Référentiel d'Échange des Documents d'Informations de Projet et d'Exploitation</b>		

LIV	Livable
MAR	Marché
MAIL	Mail
NOR	Normes
NOT	Note
OS	Ordre de Service
PGC	Plan Général de Coordinations
PHO	Photos
PDP	Plan de Prévention
PG	Planning
PPSPS	Plan Particulier de Sécurité et de Protection de la Santé
PRE	Présentation
PV	Procès-Verbal
PROG	Programme
PROT	Protocole
PUB	Publication
RAP	Rapport
RC	Règlement de Consultation
TAB	Tableau
VID	Vidéo

### 9.1.6 Nomenclature des Numéros d'ordres

L'incrémementation se fait par pas de 1.

Lorsque qu'un document a reçu un numéro d'ordre, il ne faut plus le modifier. Le suivi d'évolution du document se fera à l'aide des autres champs à renseigner.

### 9.1.7 Indice

Les indices se font par deux caractères alphabétiques, suivi de deux caractères numériques.

Exemple : **AC.03**

Le premier ensemble alphabétique est l'indice officiel dans la GED en vigueur de l'Aéroport.

Le second ensemble numérique est l'indice de travail.

Principe d'incrémementation :

- L'indice officiel augmentera d'un pas de 1 à chaque fin de projet.
- L'indice de travail augmentera d'un pas de 1 à chaque modification estimée légère, ou mise en page.

Explication du workflow :



ER-ING/GTP-002	<b>Manuel de Management EuroAirport Règlements</b>	<b>EuroAirport™</b> BASEL MULHOUSE FREIBURG
Version : 4		
Date : 26/04/2017		
<b>Référentiel d'Échange des Documents d'Informations de Projet et d'Exploitation</b>		

## 10 DOCUMENTS GRAPHIQUES

### 10.1 Typologie des documents graphiques

On distingue essentiellement les "documents :

- De travail,
- Élémentaires,
- En référence,
- De tracés, assemblés.

#### 10.1.1 Documents ou fichiers de travail

Ces fichiers ou documents **ne concernent pas les règles d'échanges**.

Dans ces fichiers de travail, chacun des acteurs est maître de son organisation et de ses outils de production. Ces fichiers de travail sont dans le format de l'outil de CAO/DAO utilisé par chacun des acteurs.

#### 10.1.2 Documents élémentaires

Le **contenu d'un document élémentaire correspond à la valeur ajoutée** d'un acteur sur le modèle du projet à construire, **hors habillage de l'information nécessaire à la mise sur papier**.

Dans le cadre des projets A.B.M., **les documents élémentaires seront des fichiers au format .DWG** (Autocad 2010.)

Un fichier ou document élémentaire émis par un acteur :

- contient exclusivement les informations ajoutées **par l'auteur** et dont il a la **responsabilité d'étude**,
- **NE contient PAS** les entités provenant d'autres acteurs, **qui se trouvent, elles, dans les "documents en référence"**,
- **NE contient PAS le cartouche d'A.B.M..**

Exemple : Cas des réseaux enterrés

Le plan des réseaux enterrés est constitué du document élémentaire contenant les polygones et bloc des réseaux et du document en référence du fond de plan de la plateforme.

Pour rappel, les espaces « présentations » ne doivent être composées que du cartouche, du cadre et d'une ou plusieurs fenêtre. Tout autre élément d'information est interdit, il doit se trouver dans l'espace « objet » et être représenté sur la présentation via une fenêtre.

#### 10.1.3 Documents en référence

Un document en référence n'est autre qu'un document élémentaire utilisé en fond de plan par l'entrepreneur qui n'en est pas l'émetteur.



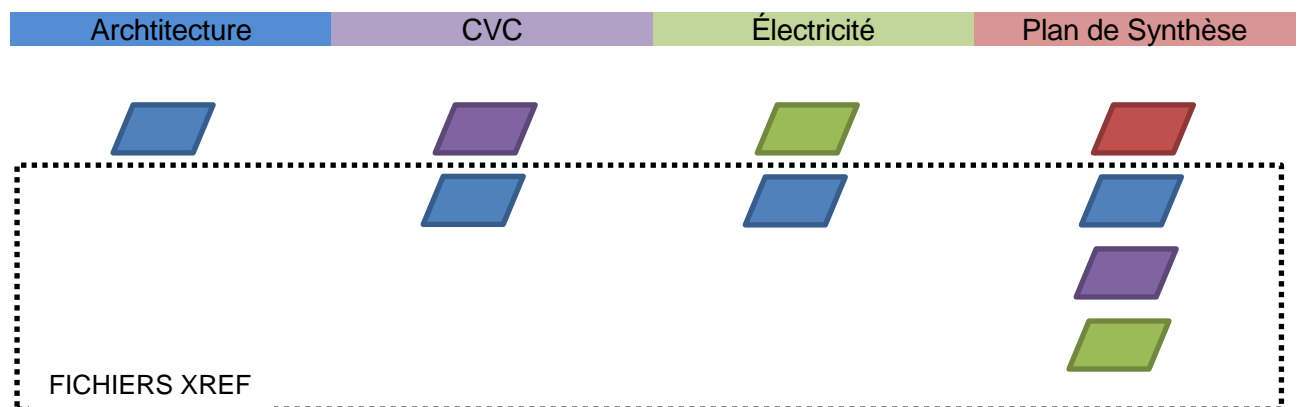
ER-ING/GTP-002	<b>Manuel de Management EuroAirport Règlements</b>	<b>EuroAirport™</b> BASEL MULHOUSE FREIBURG
Version : 4		
Date : 26/04/2017		
<b>Référentiel d'Échange des Documents d'Informations de Projet et d'Exploitation</b>		

Les documents en référence doivent être insérés dans le document élémentaire via le gestionnaire de référence. Contrôler au préalable les unités des dessins pour assurer un assemblage correct. Sélectionner « Superposition » comme type de référence, et « Chemin d'accès relatif » comme type de chemin d'accès. Dans le cartouche, spécifier le nom et l'indice des fichiers mis en référence. Lors de transmission des documents utiliser la fonction **etransmit**, en s'assurant que les références externes soient sélectionnées.

Il est interdit de créer des blocs pour ensuite les utiliser en XREF.

Il est demandé de respecter et conserver le point d'insertion de référence du projet.

Exemple :



#### 10.1.4 Carnets de détails et documents multi-folios

Les carnets de détail et documents multi-folios peuvent être gérés de deux façons :

- technique "mono-document" : l'ensemble des folios constitue un document, l'ensemble des fichiers étant dans un même répertoire; une seule page de garde, un indice global, à modifier dès qu'un des folios est modifié,
- technique "multi-documents" : chaque folio constitue un document à part entière, ayant son propre indice de révision.

ABM impose à chaque entrepreneur d'utiliser **la technique "mono-document"**.

#### 10.1.5 Schémas électriques

Pour les schémas électriques, ABM impose de procéder de la manière suivante :

- 1 fichier .dwg correspond à 1 folio,
- Il sera dessiné uniquement dans l'espace Objet (la présentation n'est pas nécessaire),
- Il sera au format A4 paysage,

Fournir un document de tracé type .pdf réunissant l'ensemble des folios.

#### 10.1.6 Documents de Tracé Assemblé (PDF)

Ces documents correspondent très exactement, aux documents "papier" officiellement émis par leur auteur.

ER-ING/GTP-002	<b>Manuel de Management EuroAirport Règlements</b>	<b>EuroAirport™</b> BASEL MULHOUSE FREIBURG
Version : 4		
Date : 26/04/2017		
<b>Référentiel d'Échange des Documents d'Informations de Projet et d'Exploitation</b>		

Un "document de tracé assemblé" :

- a été constitué à partir d'UN document élémentaire et d'UN OU PLUSIEURS document(s) de référence superposé (d'où le terme "assemblé")
- contient, toutes les informations nécessaires à la production et reproduction des plans sur traceur, indépendamment des logiciels utilisés par les acteurs
- Contient les informations de calques pouvant être visible ou non visible

Un document de tracé assemblé est un fichier de type PDF.

**Aucune règle d'échange ne concerne les documents de tracés assemblés.** Chaque entrepreneur produit les documents de tracé assemblés avec ses propres outils de production. Néanmoins, la liste des documents de référence ainsi que l'indice de révision doit apparaître sur le cartouche.

---

## 10.2 L'organisation du cartouche

Les cartouches et cadre extérieur sont saisis en espace papier si Autocad est utilisé et doivent se trouver sur un layer particulier.

Le cartouche de l'entrepreneur doit comporter au minimum les informations suivantes :

- nom et code du projet
- titre du plan
- n° et objet de la révision
- échelle du plan
- format du plan
- nom de la société émettrice, ou logo vectorisé (l'utilisation de fichier image pour le logo est interdite)
- libellé du lot concerné
- phase
- zone activité
- niveaux
- nom des documents de référence utilisés
- date de signature du plan

ER-ING/GTP-002	<b>Manuel de Management EuroAirport Règlements</b>	<b>EuroAirport™</b> BASEL MULHOUSE FREIBURG
Version : 4		
Date : 26/04/2017		
<b>Référentiel d'Échange des Documents d'Informations de Projet et d'Exploitation</b>		

## 10.3 Le système de coordonnées

Il est demandé de déclarer les unités dans les propriétés du fichier source.

### 10.3.1 Unités retenues

Plans intérieur bâtiment :

METIERS	UNITES DISTANCE	UNITES ANGLE
Architecture	Mètres ; 3 chiffres après la virgule	Degrés décimaux ; 2 chiffres après la virgule
CVC	Millimètres ; 3 chiffres après la virgule	Degrés décimaux ; 2 chiffres après la virgule
CFO/CFA	Millimètres ; 3 chiffres après la virgule	Degrés décimaux ; 2 chiffres après la virgule

Plans foncier et réseaux enterrés :

METIERS	UNITES DISTANCE	UNITES
Architecture	Mètres ; 3 chiffres après la virgule	Grades ; 4 chiffres après la virgule
VRD	Mètres ; 3 chiffres après la virgule	Grades ; 4 chiffres après la virgule

### 10.3.2 Repère géodésiques

Les coordonnées des documents foncier et réseaux extérieurs du site, sont exprimées ainsi :

**Planimétrie : Système de projection RGF 93 CC48**

**Altimétrie : Système altimétrique normal (IGN 69)**

Les coordonnées des étages sont exprimées dans ce même repère afin de permettre la superposition des fichiers d'étages et de les intégrer dans l'environnement de la plateforme.

Si nécessaire ABM fournit à l'entrepreneur au début de chaque projet :

- le fond de plan du site et/ou polygone d'emprise du projet,
- les points polygonaux.

Tous les documents produits par l'entrepreneur devront être réalisés dans ce repère.

## 10.4 La structure d'un document

### 10.4.1 Organisation des couches dans les fichiers

L'organisation et la codification des couches devant apparaître dans les fichiers d'échange répondent à l'ensemble des besoins suivants :

- permettre la production de plans de synthèse par superposition de fichiers élémentaires provenant de l'ensemble des acteurs,
- permettre à chaque acteur d'utiliser le plus efficacement, en fond de plan, les fichiers élémentaires d'autres acteurs.

ER-ING/GTP-002	<b>Manuel de Management EuroAirport Règlements</b>	<b>EuroAirport™</b> BASEL MULHOUSE FREIBURG
Version : 4		
Date : 26/04/2017		
<b>Référentiel d'Échange des Documents d'Informations de Projet et d'Exploitation</b>		

#### 10.4.2 Principes de la codification des couches

La mise en œuvre d'une codification commune des "Couches" (encore appelés "layers") des documents graphiques doit faciliter la production de plan de synthèse et de coordination par A.B.M. et/ou la Maîtrise d'œuvre

La liste complète des couches figure dans les fichiers mis à disposition à l'entreprise au début de chaque nouvelle opération. Cela n'est, en aucune manière, excessivement riche.

Il est important de comprendre que :

- les entrepreneurs ne sont en aucune manière tenus de connaître cette liste dans le détail, mais seulement de disposer sur leur logiciel de CAO, de menus leur permettant de placer sur des couches distinctes les différentes entités,
- les éléments représentés sur le calque "0" ou portant un nom non explicite ne seront pas acceptés.

Les logiciels de CAO/DAO utilisés par A.B.M. respectent cette nomenclature ; les noms des "layers" peuvent être différents. Pour certaines techniques, les logiciels utilisés par A.B.M. conduisent à une segmentation plus fine de "l'information" que celle qui est demandée dans ce Référentiel d'Échange.

L'Entrepreneur peut, s'il le désire, travailler avec les mêmes logiciels que ceux d'A.B.M.

#### 10.4.3 Codification du layer

@@@\_P\_SSSS\_FFFF\_xxxx\_yyyy

**@@@** : Représente les 3 premières lettres du nom de l'entreprise<sup>1)</sup>

**P** : Représente le thème technique principal

**SSSS** : Représente le thème technique secondaire et/ou l'objet dessiné

**FFFF** : Représente la famille de l'objet

**xxxx\_yyyy** : Information libre, laissée à l'appréciation de l'utilisateur suivant la technique considérée

<sup>1)</sup> Le nom de l'entreprise « EAP » est défini pour EuroAirport

Une codification existante des couches est définie dans le fichier « EAP\_DAO\_métier.dwg » mis à disposition sur demande aux chargés d'opérations.

À titre d'exemple pour les plans intérieurs des bâtiments :

<b>P : THEME PRINCIPAL</b>	<b>LIBELLE</b>
A	Architecture
C	Chauffage-Ventilation-Climatisation

ER-ING/GTP-002	<b>Manuel de Management EuroAirport Règlements</b>	<b>EuroAirport™</b> BASEL MULHOUSE FREIBURG
Version : 4		
Date : 26/04/2017		
<b>Référentiel d'Échange des Documents d'Informations de Projet et d'Exploitation</b>		

D	Domaniale
E	Électricité
H	Hygiène, Sécurité, Santé
I	Incendie (Système Désenfumage, RIA, Protection CF Murs,...)
S	Sanitaire (Adduction, Évacuation)
X	Divers (Annotations, Référence externe,...)

À titre indicatif pour les plans foncier et réseaux enterrés de la plateforme :

P : THEME PRINCIPAL	LIBELLE
B	Bâti Foncier
D	Domaniale
R	Réseaux Secs et Humides
V	Voirie
X	Divers (Annotations, Référence externe,...)

#### 10.4.4 Les polices de caractères

La liste des *polices de caractères* est celle d'Autocad 2010.

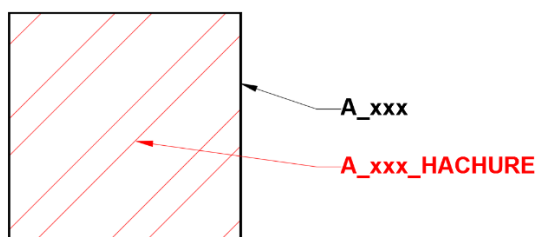
#### 10.4.5 Les types de ligne

La liste des *types de ligne* est celle d'Autocad 2010.

#### 10.4.6 Les hachures

Les *hachures* sont celles d'Autocad 2010 du type associatif, l'entrepreneur saisit sur une couche particulière, l'enveloppe fermée qui contient ces hachures, en reprenant le début du nom du calque concerné et en y rajoutant *\_HACHURE* à la fin. Exemple :

A\_xxx = correspond au contour de l'objet (polyligne fermée)  
A\_xxx\_HACHURE = correspond au remplissage de l'objet



#### 10.4.7 Les blocs

Il est demandé d'utiliser les blocs fournis dans le fichier « EAP\_DAO\_métier.dwg »

Tous ces blocs sont avec attributs et à renseigner unitairement.

Si toutefois, l'entreprise devait créer un bloc avec une information technique, il est demandé de les renseigner avec des définitions d'attributs.

Les blocs dont le texte serait dissocié ne sont pas autorisés.

ER-ING/GTP-002	<b>Manuel de Management EuroAirport Règlements</b>	<b>EuroAirport™</b> BASEL MULHOUSE FREIBURG
Version : 4		
Date : 26/04/2017		
<b>Référentiel d'Échange des Documents d'Informations de Projet et d'Exploitation</b>		

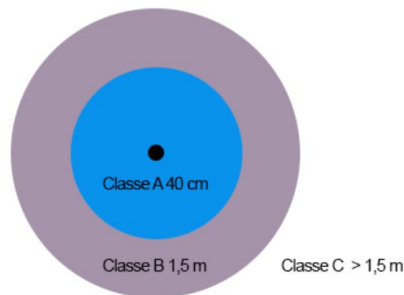
## 10.5 Les Classes de précisions des réseaux enterrés

Il est demandé aux Entreprises de faire ses relevés de réseau par un géomètre expert agréé en fouille ouverte. L'entrepreneur est dans l'obligation de restituer des plans avec une classe de précision A en X, Y et Z pour l'ensemble des réseaux installés.

Une étiquette reprenant ces informations sont à renseigner aux points suivants :

- Chambre de tirage et regard de contrôle
- Chaque changement de direction
- Tous les 50 mètres linéaires

Lors des contrôles de plans de recollement, si il y a un doute ou un manquement d'information, A.B.M. se réserve le droit de procéder à des investigations complémentaires échantillonnées par son géomètre. Si les résultats montrent que les plans DOE de l'entrepreneur sont de classes B ou C, l'entrepreneur devra tout mettre en œuvre, et à sa charge, pour restituer des plans de classe A.



ER-ING/GTP-002	<b>Manuel de Management EuroAirport Règlements</b>	<b>EuroAirport™</b> BASEL MULHOUSE FREIBURG
Version : 4		
Date : 26/04/2017		
<b>Référentiel d'Échange des Documents d'Informations de Projet et d'Exploitation</b>		

## 11 NOMMAGE ET CODIFICATION DES ÉQUIPEMENTS TECHNIQUES

### 11.1 Architecture

#### 11.1.1 Codifications des niveaux de Bâtiments

Pour un bâtiment, le niveau de référence est le premier niveau non entièrement enterré, accessible de plain-pied. Ce niveau possède le numéro « 00 ». Les étages en-dessous dans l'ordre descendant à partir du niveau de référence, sont numérotés 1S, 2S... et les étages au-dessus, dans l'ordre montant, sont numérotés 01, 02...

Nota : Exception faite pour l'Aérogare où le niveau de référence est celui accédant depuis le Tarmac à savoir le niveau 03 (Départ). Il n'y a pas non plus de niveau 00.

Pour les bâtiments auxquels on ajoute une extension, on se rattache aux niveaux existants.

L'étage est codifié sur 2 digits

CODE NIVEAUX	LIBELLE
3S	3 <sup>e</sup> sous-sol
2S	2 <sup>e</sup> sous-sol
1S	1 <sup>e</sup> sous-sol
00	Rez-de-chaussée
01	1 <sup>er</sup> étage
02	2 <sup>e</sup> étage
03	3 <sup>e</sup> étage
04	4 <sup>e</sup> étage
05	5 <sup>e</sup> étage
06	6 <sup>e</sup> étage
07	7 <sup>e</sup> étage
08	8 <sup>e</sup> étage
09	9 <sup>e</sup> étage
10	10 <sup>e</sup> étage
11	11 <sup>e</sup> étage
12	12 <sup>e</sup> étage
13	13 <sup>e</sup> étage
14	14 <sup>e</sup> étage
TO	Toiture
TN	Terrain Naturel
ND	Tous niveaux
GT	Galerie Technique
Fond	Fondations

Lorsqu'un document ne concerne pas un niveau en particulier (document d'ordre général ou un plan de façade, de coupes, de détails, etc) aucun code de niveau n'est à indiquer.

#### 11.1.2 Codifications du numéro de local

La numérotation se fait à partir d'un cœur, c'est un local d'où on peut accéder vers d'autres locaux (local central avec des locaux satellites).

ER-ING/GTP-002	<b>Manuel de Management EuroAirport Règlements</b>	<b>EuroAirport.</b> <sup>TM</sup> BASEL MULHOUSE FREIBURG
Version : 4		
Date : 26/04/2017		
<b>Référentiel d'Échange des Documents d'Informations de Projet et d'Exploitation</b>		

Un cœur peut être une cage d'escalier, un sas, un couloir, un hall. Le numéro minimum d'un cœur est de l'ordre de la centaine (0100 ou 0500). Les auvents, les quais, les surfaces extérieures aux bâtiments se numérotent à partir de la dizaine (0010 ou 0015)

Ainsi en passant d'un couloir vers un autre, le cœur change.

Si le cœur fait la liaison de deux étages (cage d'escalier), son numéro de local reste le même, mais son numéro d'étage sera différent.

Il est impératif de prévoir une réserve de numéro, celle-ci est variable en fonction de la taille du cœur.

Les incréments de locaux sont toujours positives.

Le local est codifié sur 4 digits

### 11.1.3 Définition de l'identifiant du local

L'identifiant d'un local est la concaténation du numéro du bâtiment, du numéro de l'étage et du numéro du local. Entre chaque numéro, un point sépare la chaîne de caractère.

La numérotation est basée sur le modèle suivant :

- 4 chiffres définissant le bâtiment
- Un point de séparation
- 2 chiffres définissant l'étage
- Un point de séparation
- 4 chiffres définissant le local

Exemple : **0160.01.0183**

Pour permettre une meilleure lecture des plans, la représentation graphique de cette information ne fera apparaître que le numéro du local. Cette information est contenue sous forme de bloc et non d'un simple texte ou multi texte (un bloc type est disponible sur demande).

Cet identifiant doit toujours être associé à la polyligne de contour du local, afin d'extraire les surfaces.

### 11.1.4 Définition de l'identifiant des portes

La codification "au fil de l'eau" sur 4 digits est celle qui engendre le moins de perturbation et est donc préconisée.

La numérotation est basée sur le modèle suivant :

- 4 chiffres définissant le bâtiment
- Un point de séparation
- 2 chiffres définissant l'étage
- Un point de séparation
- 4 chiffres définissant la porte

Exemple : **0160.01.0183**

Pour permettre une meilleure lecture des plans, la représentation graphique de cette information ne fera apparaître que le numéro de la porte. Cette information est contenue sous forme de bloc et non d'un simple texte ou multi texte (un bloc type est disponible sur demande).



## 11.2 CVC

Chaque équipement constituant un système de production/distribution chauffage, ventilation, climatisation, sanitaire et désenfumage est codifié ainsi dans la GMAO de l'Aéroport :

- 4 chiffres définissant le bâtiment
- Un tiret de séparation
- 3 lettres définissant le TRIGRAMME de l'équipement
- 4 chiffres définissant le numéro d'ordre de l'équipement

Exemple : **0001-CTA0910**

### 11.2.1 Trigramme des équipements

#### TRIGRAMMES GMAO FLUIDES

ACL	Armoire de climatisation	GFR	Groupe Froid
ADE	Adoucisseur	GMP	Groupe de Maintien de Pression
AEF	Aérofrigorant	MEL	Mélangeur
APM	Thermomètre électronique	MOT	Moteur gaz
ARM	Armoire électrique fluides	MOB	Moyens opérationnels
ATH	Aérotherme	MTL	Module traitement local
AUR	Automate de régulation		
BDT	Boîte de diffusion terminale (clim)	OUT	Outils
BDV	Boîte à débit variable	OSM	Osmoseurs
BGR	Bac à Graisse		
BIN	Bassin d'infiltration	PDI	Pompe diesel incendie
BLS	Blocs sanitaires	PEP	Pompage eau de puit
BOI	Boiler chauffe eau	PER	Puits perdus
BOF	Borne de puisage	PIIN	Poteau incendie
BRE	Bassin de rétention	PPE	Pompes
BRL	Brûleur	PPR	Pompe de relevage
		PRJ	Pompe incendie
CAS	Cassette bureau	PRL	Prélèveur d'eau industrielle
CCF	Clapet Coupe Feu	PZO	Piezomètre
CDC	Circuit de Chauffage		
CDD	Centrale de détection gaz	RAD	Radiateurs
CDR	Coffret de relayage	RDC	Rideau d'air chaud
CDS	Condenseur groupe froid	REC	Réchauffeur de boue
CEA	Calisson d'extraction d'air	RED	Regard eau
CEG	Circuit eau glacée	REP	Réseau d'eau potable
CEI	Compteurs Eau Industrielle	RES	Réservoir incendie
CEP	Compteurs Eau Potable	REU	Réseau d'EU urinaires
CET	Compteurs Eau Traitée	RIA	Réseau d'incendie armé
CEU	Compteurs Eau Usée	RIN	Réseau de distribution incendie
CEX	Extracteurs	RSH	Réservoir d'huile groupe froid
CHA	Chaudières		
CIN	Canon incendie	SDR	Station de Relevage
CLJ	Climatiseurs	SEC	Sécheur d'air
CLM	Climatiseur mobile	SHC	Séparateurs d'Hydrocarbures
COT	Compteur	SPH	Sonde de pH
COV	Convecteur mobile	SPR	Surpresseur
CPA	Compteur d'eau de puits traité	SPV	Séparateur de vapeur groupe froid
CPF	Compteur fluide	SRI	Station de relevage des eaux industrielles
CPG	Compteur Gaz	SRP	Station de relevage des eaux pluviales
CPR	Compresseur d'air comprimé	SRU	Station de relevage des eaux usées
CPT	Compteurs		
CPU	Compteurs Eau Puits	TTE	Transmetteurs de température
CTA	Centrales d'Air	TUR	Turbinomètre
CUV	Cuve à Air Compresseur	VAM	Vase d'expansion à membrane
DAD	Dispositif actionné de détection	VAR	Variateur
DBI	Débitmètre	VDC	Ventilation de confort
DCO	Détecteur de CO	VEC	Ventilo-convecteur
DGA	Détecteur gaz	VED	Ventilateur d'extraction de désenfumage
DNI	Détecteur de présence d'eau	VEM	Ventilateur mobile
DOC	Douche	VID	Vidoir ordure
ECP	Echangeur à plaque	VMC	Ventilation mécanique contrôlée
ENR	Enregistreur	VRE	Vanne de Régulation
ETV	Electrovanne de Décharge	VSD	Ventilateur de soufflage de désenfumage
EVP	Evaporateur groupe froid	VTO	Vanne tout ou rien
EXF	Exutoires de fumée	UGL	Unité de gestion locale
FTA	Fosse toilettes avions	ULT	Unité locale de traitement
FLT	Filtre eau de puit	ZBO	Zone de bassin d'infiltration
FSE	Fosse septique		

Liste non exhaustive

## 11.3 Équipements de Protection Incendie

Codification							Format texte affiché
Zones du SSI							
Principe	N° bâtiment	Type de zone	Zone bâtiment	Niveau	N° d'incrémentation		
Exemple	0001	ZC	10	03	01		ZC 10.03.01
Exemple zone sur plusieurs zones et niveaux	0001	ZC	10-20	03-06	01		ZC 10-20.03-06.01
Détecteur automatique / déclencheur manuel / équipements sur circuits de détection du SDI							
Principe	A définir avec l'entreprise retenue pour la rénovation du SSI						
Exemple							
Matériels déportés / équipements sur voies de transmission du CMSI							
Principe	A définir avec l'entreprise retenue pour la rénovation du SSI						
Exemple							
Dispositif de verrouillage d'issue de secours							
Principe	N° bâtiment	Réf. Porte	Type verrouillage	N° d'incrémentation			
Exemple	0001	01-0130	VEM	01			01-0130-VEM01
Porte à fermeture automatique							
Principe	N° bâtiment	Type de porte	Niveau	N° d'incrémentation			
Exemple	0001	PFA	03	0323			PFA-03-0323
Centrale de traitement d'air							
Principe	N° bâtiment	Type centrale	N° centrale				
Exemple	0001	CTA	0602				CTA0602
Clapet coupe feu							
Principe	N° bâtiment	Réf. Centrale	Type clapet	Niveau	N° d'incrémentation		
Exemple	0001	CTA0602	CCF	03	02		CTA0602-CCF03-02
Ventilateur de désenfumage							
Principe	N° bâtiment	Type ventilateur	N° du VED	Type ventilateur	N° d'incrémentation		
Exemple	0001	VED	0702	MEX	01		VED0702-MEX01
Volet de désenfumage							
Principe	N° bâtiment	Réf. Ventilateur	Type volet	Niveau	N° d'incrémentation		
Exemple	0001	VED0702	VCF	03	02		VED0702-VCF03-02
Exutoire de désenfumage							
Principe	N° bâtiment						
Exemple	0001						
Dispositif adaptateur de commande							
Principe	N° bâtiment	Type DAC	Niveau	N° d'incrémentation			
Exemple	0001	DACDF	04	01			DACDF04-01
Ecran de cantonnement mobile							
Principe	N° bâtiment	Type écran	Niveau	N° d'incrémentation			
Exemple	0001	ECM	02	01			ECM02-01
Principe	N° bâtiment						
Exemple	0001						
Principe	N° bâtiment						
Exemple	0001						

## Référentiel d'Échange des Documents d'Informations de Projet et d'Exploitation

<b>Codification des zones SSI</b>	<b>Abréviation</b>	<b>Désignation</b>
	ZA	Zone d'alarme
	ZC	Zone de compartimentage
	ZCS	Zone de compartimentage spécifique
	ZF	Zone de désenfumage
	ZDA	Zone de détection automatique
	ZDM	Zone de déclencheurs manuels
	ZI	Zone d'issues de secours
	VTP	Volume technique protégé
<b>Types de verrouillages d'issues de secours</b>	<b>Abréviation</b>	<b>Désignation</b>
	VEM	Ventouse électromagnétique
	GAC	Gâche de verrouillage
<b>Types de portes</b>	<b>Abréviation</b>	<b>Désignation</b>
	PFA	Porte à fermeture automatique asservie au SSI
	PST	Porte standard ou munie d'un ferme porte
	PMO	Porte motorisée ou automatique
<b>Types de centrales de traitement d'air</b>	<b>Abréviation</b>	<b>Désignation</b>
	CTA	Centrale de traitement d'air
	CEX	Centrale d'extraction
<b>Types de ventilateurs de désenfumage</b>	<b>Abréviation</b>	<b>Désignation</b>
	MEX	Moteur d'extraction
	MES	Moteur de mise en surpression (ou d'amenée d'air)
<b>Types de volets de désenfumage</b>	<b>Abréviation</b>	<b>Désignation</b>
	VCF	Volet coupe feu de désenfumage
<b>Types de ventilateurs de désenfumage</b>	<b>Abréviation</b>	<b>Désignation</b>
	MEX	Moteur d'extraction
	MES	Moteur de mise en surpression (ou d'amenée d'air)
<b>Types de DAC</b>	<b>Abréviation</b>	<b>Désignation</b>
	DACEP	DAC électrique / pneumatique (désenfumage)

### 11.4 Courant Fort / courant Faible

Voir le cahier des directives techniques en vigueur.

ER-ING/GTP-002	<b>Manuel de Management EuroAirport Règlements</b>	<b>EuroAirport.™</b> BASEL MULHOUSE FREIBURG
Version : 4		
Date : 26/04/2017		
<b>Référentiel d'Échange des Documents d'Informations de Projet et d'Exploitation</b>		

## 12 DOSSIER DES OUVRAGES EXECUTES

### 12.1 Éléments attendus

- 2 Dossiers avec tous les classeurs au format papier
- 1 CD ou clef USB

Dans le cadre d'une opération de rénovation, et pour faciliter l'intégration des nouveaux équipements dans la base d'information graphique, il est demandé de fournir un plan de dépose par métier.

### 12.2 D.O.E. format Papier

#### 12.2.1 Code couleur et répartition des classeurs

	<b>Couleur classeur</b>
Classeur DOE pièces écrites Chapitre 1 à 2	Vert
Classeur DOE Plans et schémas Chapitre 3 et 4	Rouge
Classeur DOE Maintenance Chapitre 8 et 9	Jaune

ER-ING/GTP-002	<b>Manuel de Management EuroAirport Règlements</b>	<b>EuroAirport™</b> BASEL MULHOUSE FREIBURG
Version : 4		
Date : 26/04/2017		
<b>Référentiel d'Échange des Documents d'Informations de Projet et d'Exploitation</b>		

### 12.2.2 Sommaire des D.O.E.

La structure du D.O.E. sera organisée suivant le sommaire suivant :

SOMMAIRE DU CLASSEUR	
<b>CHAPITRE 0</b>	<i>Ce sommaire sera repris systématiquement dans tous les classeurs</i>
<b>CHAPITRE 1</b>	Liste des pièces écrites Liste des notes de calcul Liste des Plans Liste des Schémas Liste des Fiches techniques Liste des PV et certificat des produits Liste des Justificatifs QEB
<b>CHAPITRE 2</b>	Pièces écrites (Note de calcul, PV, ...)
<b>CHAPITRE 3</b>	Plans (Dwg, Pdf, lfc, ...)
<b>CHAPITRE 4</b>	Schémas (Dwg, Pdf, ...) Programmation (dossier source, Pdf)
<b>CHAPITRE 5</b>	Rapports de mise en service (Recette, Mise en service, PV,...)
<b>CHAPITRE 6</b>	Rapports bureau de contrôles (RVAT, DIUO, V.I.E., ...)
<b>CHAPITRE 7</b>	Fiche Technique Gamme de maintenance
<b>CHAPITRE 8</b>	H.S.S.E (Bordereaux suivi des déchets, pièces justificatives H.Q.E,...)

Exemple de page de garde à reprendre dans tous les classeurs

#### **ZONE 4 – CARGO TERMINAL (0240)**

#### **DOSSIER DE PIECES ECRITES**

MARCHE LOT N° xx – « Intitulé du lot »

ENTREPRISE : \_\_\_\_\_
















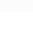
CLASSEUR N° 1 / nombre de classeur total

Exemplaire N°1 / 2

ER-ING/GTP-002	<b>Manuel de Management EuroAirport Règlements</b>	<b>EuroAirport™</b> BASEL MULHOUSE FREIBURG
Version : 4		
Date : 26/04/2017		
<b>Référentiel d'Échange des Documents d'Informations de Projet et d'Exploitation</b>		

## 12.3D.O.E. format Informatique

Le dossier devra être structuré de la manière suivante :

Nom	Modifié le	Type
 Chap 00 - Sommaire DOE	12/01/2017 17:11	Dossier de fichiers
 Chap 01 - Listes des pièces et plans	12/01/2017 17:08	Dossier de fichiers
 Chap 02 - Pièces écrites	12/01/2017 17:09	Dossier de fichiers
 Chap 03 - Plans	12/01/2017 17:09	Dossier de fichiers
 Chap 04 - Schémas et Synoptiques	12/01/2017 17:10	Dossier de fichiers
 Chap 05 - Rapports de mise en service es...	12/01/2017 17:10	Dossier de fichiers
 Chap 06 - Rapports Bureau de controle	13/10/2016 13:44	Dossier de fichiers
 Chap 07 - Fiche technique	23/01/2017 13:46	Dossier de fichiers
 Chap 08 - HSSE	12/01/2017 17:08	Dossier de fichiers
 Etiquette classeur DOE.docx	25/07/2016 09:57	Document Micros...
 Modèle Liste document.xlsx	24/01/2017 11:14	Feuille de calcul ...
 Modèle Listing matériel.xlsx	23/01/2017 10:46	Feuille de calcul ...
 Page de garde classeur jaune DOE Maint...	24/01/2017 10:18	Document Micros...
 Page de garde classeur rouge DOE Plans ...	24/01/2017 10:19	Document Micros...
 Page de garde classeur vert DOE Pièces é...	24/01/2017 10:19	Document Micros...
 Pochette CD - DOE EAP.docx	25/07/2016 09:46	Document Micros...

ER-ING/GTP-002	<b>Manuel de Management EuroAirport Règlements</b>	<b>EuroAirport™</b> BASEL MULHOUSE FREIBURG
Version : 4		
Date : 26/04/2017		
<b>Référentiel d'Échange des Documents d'Informations de Projet et d'Exploitation</b>		

## 13 DEFINITIONS ET ABREVIATIONS

<b>ABM</b>	Aéroport de Bâle Mulhouse
<b>Aéroged</b>	Logiciel Gestion Electronique des Documents
<b>SIG</b>	Système d'information géographique
<b>REDIPE</b>	Référentiel d'Échange des Documents d'Informations de Projet et d'Exploitation
<b>.DWG</b>	Extension caractéristique du format natif des fichiers AUTOCAD
<b>.IFC</b>	Extension caractéristique du format "Industry Foundation Classes"
<b>.PDF</b>	Extension caractéristique du format "Portable Document File"
<b>document élémentaire</b>	Document (fichier DWG) ne contenant que les entités dessinées par un émetteur ; ce fichier ne contient pas les entités dessinées par d'autres acteurs et qui ont pu être utilisées en fond de plan pour produire un tracé. Ce document comporte <u>le cartouche de l'entrepreneur</u> .

## 14 HISTORIQUE DES MODIFICATIONS

Version	Date	Nature et/ou raison de la modification
Version 1	09/01/2017	Émission Original
Version 2	07/03/2017	Incrémentation des Indices
Version 3	23/03/2017	Nouvel Ouvrage : 3000 – Energies
Version 4	26/04/2017	Ajout \$7 logiciels métiers électricité / Uniformisation identifiant des pièces graphiques et écrites